

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Causerie Amicale Inc.	Numéro de permis 2009804	Date d'inspection Le 19 septembre 2023	
Nom de l'établissement Causerie Amicale		Numéro de téléphone (506) 576-6738	
Adresse 176 chemin Cormier Cross Cocagne NB E4R 2J5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	01 mars 2023	11 sept. 2023
Commentaires : Une photo d'une copie d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide a été envoyée par courriel à l'inspecteur. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	01 mars 2023	11 sept. 2023
Commentaires : Une photo d'une copie d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide a été envoyée par courriel à l'inspecteur. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Une photo a été envoyée à l'inspecteur. Une visite n'a pas été effectuée.			

original signé par  
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 septembre 2023

Date

original signé par  
Joanne Leet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 septembre 2023

Date